

COMPTE RENDU DU CONSEIL de promotion des contrôleurs stagiaires du 29 mars 2017 à l'ENFiP de Lyon



Mercredi 29 mars s'est tenu le deuxième conseil de promotion de la promo 2016-2017 des contrôleurs stagiaires.

Les élu(e)s de la CGT Finances Publiques ont porté les revendications des stagiaires.

Après un léger retard, le président du Conseil de Promotion (CP) a rappelé le nom de notre promotion « David Bowie » puis a évoqué le futur de la formation initiale à savoir ce qu'ils nomment la « formation d'avenir » à travers les Groupes de travail (GT) et autres comités technique (CT) pour ensuite laisser la parole aux chefs d'établissements. Il a également indiqué que la séance serait close à 13h00, afin de coller à la demi-journée prévue, durée actée lors du dernier CP auquel nous n'avions pas siégé pour protester contre cette nouvelle mesure !!!

Les organisations syndicales (OS) ont ensuite lu leur déclaration liminaire. La CGT a dénoncé les attaques faites à la promotion interne :

- ▶ limitation à 5 fois le droit de passer le concours ;
- ▶ déroulement des épreuves du concours interne et externe le même jour ;
- ▶ remise en cause des règles de gestion (affectation au rang de classement au concours des stagiaires) ;
- ▶ remise à plat des scolarités telles que nous les connaissons (priviliégiant une formation métier et non missions).

Le président de séance a conclu en informant que les questions périscolaires et indemnitaires ne seraient pas évoquées dans cette instance, instance « *ad hoc* » non décisionnelle en la matière, ne restant donc qu'un simple lieu d'échanges et de discussions...

Suite à une interruption de séance, vos élus ont décidé de siéger conformément à vos attentes, les débats ont débuté à 11h05.



SUR LA DENSITÉ DE LA SCOLARITÉ

La direction de l'ENFiP reconnaît que la scolarité est très dense et que le fonctionnement, tel qu'il est actuellement, a ses limites : « *A vouloir trop en apprendre, on n'en retient rien !* » « *Le mieux est l'ennemi du bien* », propos répétés de trop nombreuses fois au cours de la séance...

La CGT Finances Publiques a dénoncé, avant même la mise en place des scolarités fusionnées, le format imposé des séances 3h « non sécables », rendant trop rigide l'emploi du temps.

La CGT, force de proposition réclame depuis plusieurs années le transfert de séances de « carrière » sur la partie dominante.

La CGT rappelle également que la e-Formation doit être un outil complémentaire de la formation initiale mais en aucun cas se substituer à des séances de présentiels. La e-Formation doit demeurer un outil utilisé dans les limites du raisonnable.



L'ORAL COLLECTIF ET LES ÉVALUATIONS DES ACQUIS

Pour la CGT l'oral collectif semble être un exercice compris et apprécié par la majorité des stagiaires.

Toutefois, la CGT ne peut que faire le constat que certaines notes sont en adéquation par rapport au débriefing ayant suivi cet oral.

D'ailleurs les documents fournis ne font pas mention de notes inférieures à 10, et ne reflètent pas la réalité. La direction de l'ENFiP s'est engagée à fournir des documents rectificatifs au plus vite.

L'ENFiP rappelle qu'elle a souhaité être au plus proche de la réalité du terrain, en mettant en avant le travail

collectif, et le savoir travailler ensemble comme c'est la règle dans les services.

L'ENFiP se félicite des résultats de cette épreuve (plus de 50% des stagiaires ont eu une note supérieure à 14).

La CGT a dénoncée une EA2 trop longue, plus de 16% des stagiaires n'ont pas eu la moyenne à cette épreuve.

La direction de l'ENFiP consciente de ce problème, a précisé que les sujets étaient testés en amont, mais que l'erreur restait humaine.



Les élu(e)s CGT Finances Publiques revendiquent un calendrier futur plus adapté :

- une seconde EA située à un autre moment qu'en janvier pour permettre aux stagiaires de dégager du temps pour rédiger leur demande de première affectation.

Les élus CGT revendiquent une EA plus professionnelle, ou le par cœur n'a pas sa place. Quel est l'intérêt de devoir connaître certains seuils sur le bout des doigts alors que dans les services, une documentation est mise à disposition des agents !!

Pour les stagiaires de Noisy-le-Grand et Lyon, dont la date de correction de l'EA3 correspondait à la remise des notes, la direction s'est engagée à communiquer les copies ET les notes avant le début d'après-midi du 04 avril.

Vos élu(e)s CGT Finances Publiques s'interrogent toujours sur le bien fondé de la note chiffrée. Doit-elle être remplacée par une mention acquis/non acquis/En cours d'acquisition ?... et se questionnent sur le cadrage des notes et sur l'utilité de ce cadrage, cependant les formateurs se veulent rassurants sur la question.



LE STAGE D'APPLICATION

Nous félicitons l'avancée du calendrier de plusieurs mois concernant l'affectation à ce stage.

L'ENFiP confirme que les stagiaires sont bien affectés en fonction des places disponibles communiquées par les directions, que chaque demande fait l'objet d'une attention particulière et insiste sur le fait que 91,78% des stagiaires ont obtenus leur 1er vœu et se félicite des 100% des changements de lieu de stage découverte/application acceptés !

L'ENFiP nous informe également que 3 nouveaux questionnaires seront à servir en début, milieu et fin de stage d'application en échange direct « ENFiP<=>Stagiaires » afin d'améliorer la qualité dudit stage. Reste à savoir comment seront interprétés ces résultats sachant que l'ENFiP a tendance à considérer qu'un « assez bien » a le même poids qu'un « très satisfaisant ».

Les élus CGT ont rappelé à l'ENFiP que ce stage devait être un véritable stage de qualité et que les stagiaires devaient être accompagnés par un tuteur tout au long de la période.

Concernant le questionnement des stagiaires sur le remboursement des frais de formations durant leur stage, la direction a indiqué fournir prochainement une note afin de mieux appréhender cette question.



LA 1^{ÈRE} AFFECTATION

Les élus CGT ont dénoncé un décalage entre la dominante suivie et la première affectation. En effet près de 18% des stagiaires sont affectés dans une autre dominante soit près d'un stagiaire sur 5.

La direction a rappelé qu'elle tenait à ce que l'affectation « colle » au choix de la dominante et qu'un recours syndical était possible.

Les élus CGT dénoncent cet état de fait, et exige que la direction de l'ENFiP prenne ses responsabilités en s'assurant que les directions locales respectent la dominante suivie par les stagiaires.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ Le directeur de l'établissement de Clermont-Ferrand reste ferme sur la NON restauration dans l'école. Il informe également que la bibliothèque de la FAC de droit est accessible à tous.
- ▶ Nous avons dénoncé le manque de retour sur les séances de soutien et le manque d'accessibilité à un trop grand nombre de stagiaires.

La direction a rappelé que des groupes peu nombreux était gage de qualité d'où la limitation au nombre. Ces séances de soutien ne doivent pas être des séances de révision d'après la direction de l'ENFiP.

- ▶ La CGT a rappelé que certains propos tenus en cours ou pendant des entretiens individuels n'étaient pas acceptables et demande à la direction de l'ENFiP de rappeler aux équipes sur place leur devoir de réserve.

Des sujets importants, comme les évaluations à froid, la répartition en dominantes, la synthèse de l'évaluation de la phase carrière par les stagiaires, mais aussi les opérations de fin de scolarités et le futur stage d'application, n'ont été qu'effleurés voir pas du tout évoqués !!!

Le président de séance nous propose donc d'envoyer vos questions par mail et s'engage à y répondre, sous

couvert de la complexité de la réponse. Tout en clôturant la séance à 13h20...

La CGT Finances Publiques l'a pris au mot et rédige déjà un 1er mail avec vos questions en suspens, n'hésitez pas à nous aider à la conception d'un second mail !!!



VOS ÉLUS AU CONSEIL DE PROMOTION

Mme SEKROUF Nadia
M. GERBER-LUCZAK Kevin
M. BEGA Jean-Michel
Mme BRUZON-BASCOU Lætitia